le chagrin que lui causaient les effroyables cicatrices qui couturaient son visage.

Le corps, exposé à la Morgue, a été reconnu hier, par les parents, de braves ouvriers qui habitent le troisième arrondissement.

Agée de quinze ans à peine, la fillette, complètement défigurée par des brûlures qui dataient de sa première enfance, avait fréquemment des accès de désespoir, et toutes les consolations que lui prodiguait sa mère ne parvenaient pas à la calmer.

Il y a cinq jours, elle quitta le domicile paternel et mit à exécution le funeste projet qu'elle méditait depuis longtemps.

Le permis d'inhumer a été aussitôt délivré.

Une bagarre en Belgique

Bruxelles, 8 juin. — *Une nouvelle et terrible émeute* vient d'éclater à Enghien.

Des bandes de manifestants hostiles au nouveau bourgmestre ont parcouru les rues.

Les gendarmes sont intervenus, mais ils ont été repoussés par les manifestants.

Des renforts sont arrivés des communes voisines.

Les gendarmes à cheval ont chargé la foule, distribuant des coups de sabre.

On compte de nombreux blessés, beaucoup de personnes ayant été renversées et piétinées par les chevaux. D'autres ont reçu de violents coups de sabre.

Douze arrestations ont été opérées.

Asphyxiés dans un puits

Caen, 8 juin. — Un nommé Eugène Antoine, journalier, âgé de *vingt ans, demeurant à Conteville, était descendu* dans un puits qui n'était pas encore complètement creusé. Peu après l'explosion de la mine, il est tombé asphyxié.

M. Robert, propriétaire dans la même commune, était *descendu pour lui porter secours*, a été *également* asphyxié. Un autre sauveteur, M. David, a pu être remonté vivant, mais son état est très inquiétant.

La grève des mineurs du Gard

La Grand'Combe, 8 juin. — Dans une entrevue avec le préfet du Gard à la Levade, le *directeur des mines* a répondu qu'il consentirait à reprendre trois cents ouvriers parmi la catégorie des démissionnaires et qu'il embaucherait les autres d'ici le 1er octobre selon les besoins.

Pour ce qui concerne les *cinq cents mineurs renvoyés*, aucun ne sera repris, l'exploitation ne permettant pas de les occuper.

La foudre sur une fabrique de poudre

Rosenheim, 8 juin. — Pendant un orage, la foudre est tombée sur une fabrique de poudre, près de Stephanskirchen.

Cent quintaux de poudre ont fait explosion. Onze bâtiments ont été détruits, de gros arbres ont été déracinés.

A Rosenheim, qui est à une heure de chemin de fer de la fabrique de poudre, et à Stephanskirchen, qui est à une distance de deux kilomètres, les portes et les fenêtres ont été arrachées et en partie détruites par la commotion.

On dit qu'un seul employé de la fabrique a été légèrement blessé.

Atrocités turques

Londres, 8 juin. — On télégraphie d'Athènes à l'Agence Reuter : Le gouvernement a été averti que les soldats turcs qui occupent l'Epire commettent de déplorables excès. Les femmes sont outragées pendant que leurs maris et leurs frères, qui cherchent à les protéger, sont maltraités de la plus cruelle façon.

Les soldats profanent aussi les églises et se livrent à un pillage général. *On annonce également* qu'aux environs de Larissa les irréguliers turcs commettent toutes sortes d'excès.

Nombreux pompiers de Berlin malades

Berlin, 8 juin. — Trois officiers et cinquante-sept hommes du corps des pompiers sont gravement malades parce qu'ils ont respiré des gaz délétères en travaillant le 27 juin à l'extinction de l'incendie de la fabrique de produits chimiques de la maison Schering.

Le choléra à Bangkok

Saïgon, 8 juin. — Une épidémie de choléra a éclaté à Bangkok.

Un combat au Brésil

New-York, 8 juin. — Une dépêche de Rio-de-Janeiro au *Herald* annonce qu'un combat a eu lieu à Canudos entre les troupes brésiliennes et les fanatiques.

Canudos a été pris par les troupes du gouvernement. *Les fanatiques ont été presque anéantis; plus de 300 Brésiliens ont été tués.*

LE TÉMOIN DE MOUILLEPOT

Grand, osseux, fendu comme un maître d'armes, fort sanguinaire et le sourcil farouche, le terrible Fracassard poussait de la réputation méritée d'un incorrigible bretteur.

Un jour, dans son fumoir dont les murailles avaient pour unique ornementation une multitude d'armes offensives, le terrible Fracassard reçut la visite du placide Mouillepot, le greffier de la justice de paix, son partenaire quotidien à la manille.

— Mon vieux Fracassard, dit Mouillepot avec la familiarité qu'expliquent plusieurs années d'apéritifs absorbés côte à côte, je viens vous demander un service. Voulez-vous être mon témoin?

— Fichtre! je crois bien que je le veux! s'écria le terrible Fracassard, dont les narines dilatées semblaient déjà renifler des feinte seconde, retour en tierce ou feu à volonté à dix pas. C'est sérieux, hein?

— Très sérieux, dit Mouillepot.

— Bravo! Alors, je suis votre homme.

— Merci, fit Mouillepot. La personne en question est Mlle Eugénie...

— Hein! un duel avec une femme!

Mais non, expliqua Mouillepot. Il s'agit de mon mariage avec Mlle Eugénie Tricot, la fille du bonnetier de la place d'Armes.

Un mariage! Le terrible Fracassard, que feu Mme Fracassard a rendu très malheureux en ménage, professe à l'égard de cette institution des opinions déplorablement anarchiques.

— Pauvre diable! soupira-t-il en contemplant le greffier avec commisération.

— Comment ça? balbutia l'autre.

— Ne vous inquiétez de rien, mon bon Mouillepot, fit amicalement Fracassard. Je suis votre témoin. Je me charge de tout.

Lorsqu'il eut expulsé de son fumoir Mouillepot, considérablement ahuri, Fracassard se tint ce langage:

Parbleu! il ne sera pas dit que j'aurai abandonné dans le malheur un vieux camarade de café.

Il se campa d'un coup de poing son chapeau sur le coin de l'oreille, boutonna hermétiquement sa redingote, et se rendit chez le bonnetier Tricot.

Il entra dans la boutique, grave, solennel, et s'adressant, le chapeau à la main, au bonnetier qui était en train de ranger des chaussettes dans un carton:

— Vous savez, sans doute, monsieur, à quel motif je dois l'honneur de conférer avec vous?

Le bonnetier prit le sourire aimable de commerçant qui s'attend à une importante commande de caleçons ou de flanelle irrétrécissable.

— Je suis le témoin de M. Mouillepot.

— Le témoin d'Arsène! Enchanté, monsieur, dit le bonnetier en tendant la main à Fracassard.

Ca ne se fait pas, dit celui-ci, choqué, en mettant la sienne derrière son dos. Comme témoin, j'ai mission de parler au nom de mon client. J'ajouterai que je suis animé de sincères sentiments de conciliation et tout disposé à arranger l'affaire.

— Quelle affaire?

— L'affaire du... chose..., vous savez bien.

— Du mariage! Mais c'est tout arrangé. M. Mouillepot m'a demandé la main d'Eugénie, et...

— Peuh! vous savez, on dit quelquefois des choses en l'air. Et puis, n'avait-il pas été un peu provoqué!

— Provoqué!

— Bref, admettons que les torts ont été réciproques, voulez-vous? Nous allons établir, de concert, un petit procès-verbal, et les choses n'iront pas plus loin.

— Mais sapristi! je ne sais pas ce que vous voulez dire. Arsène m'a demandé la main de ma fille, je la lui ai accordée. Pas besoin de procès-verbal pour ça.

— Très bien, monsieur, dit Fracassard d'un ton glacé. Puisque vous ne voulez rien faire pour éviter une rencontre ce sera donc nous qui mettrons les pouces.

Et il ajouta:

— Nous sommes prêts à faire des excuses!

Seulement, comme c'était la première fois de sa vie qu'il humiliait de la sorte sa superbe d'homme d'épée, il ne put se retenir, par manière de compensation, d'allonger au bonnetier une formidable paire de claques.

Ce fut ainsi que Mouillepot n'alla pas sur le terrain.

MICHEL THIVARS.

ENTRE COLLECTIVISTES

M. Deleluze a répondu à M. Naudin malgré ses promesses répétées de ne pas faire de polémique. Voici sa lettre, envoyée au *Petit Calais-en*, et qu'il a fait publier dans le *Réveil du Nord* :

« Le directeur du *Petit Calaisien* s'est décidé enfin à publier ma lettre. Il l'a fait suivre de commentaires dans lesquelles il manifeste à nouveau des symptômes de la maladie qui le hante depuis des années : la manie de la persécution.

» Evoquant 1888 il dit textuellement, après avoir tenté de laisser supposer que nous sommes capable de recommander ou de pratiquer les attaques contre les personnes :

« Ah! vous ne faisiez pas tant le fier de moi, lorsque je sortais 600 francs de ma caisse pour vous tirer de prison » — M. Naudin ferait bien de préciser et de déclarer si ces 600 francs la sont restés *sortis* de sa caisse — en admettant que la question des *600* francs soit vraie.

« ... lorsque, comme dans la question des Bains et Lavoirs, des cours secondaires, etc. — je vous préparais les études, dont vous vous donnez ensuite les gants, soit au Conseil, soit dans les réunions publiques! »

» M. Naudin, l'universel, ignore sans doute les démarches faites par moi à cette époque et ma correspondance avec les personnes compétentes? Pour lui, les citoyens Vaillant, à cette époque conseiller municipal de Paris; Hovelaque, mort il y a deux ans, après s'être tant occupé des questions d'enseignement ne comptent pas; il ignore sans doute aussi les avis reçus par moi et sur ma demande d'un haut fonctionnaire de l'enseignement du département de la Seine, ce qui m'a permis de faire aboutir une réforme que M. Naudin voyait d'un bon œil.

» C'est peut-être lui aussi qui a inspiré et rédigé tous nos vœux et propositions déposés tant au Conseil municipal qu'à l'assemblée départementale! Qu'il le dise carrément.

» C'est peut-être lui aussi qui nous a entraîné dans le mouvement socialiste des 1876 — c'est peut-être lui aussi qui fit nos deux cents et quelques conférences de propagande et d'organisation tant dans la ville et les environs que dans les autres départements!

» Conclusion : avant M. Naudin il n'y avait que des imbéciles et des réactionnaires à Calais, depuis que M. Naudin a mis à la disposition de notre démocratie sa puissante et féconde conception, il n'y a que des incapables dans nos assemblées élues!

» Dans tous les cas, l'élu qui ne peut prétendre posséder la science infuse, doit s'instruire et glaner ce qu'il peut là où il y a à glaner et celui qui lui en fait un reproche on un crime ne peut être qu'un fat — ce n'est pas le cas de M. Naudin. Mais cependant le « à chacun selon ses œuvres » est toujours vrai.

» *Laisser aux personnages précités ce qui leur appartient et reconnaître à M. Naudin qu'il fit des éloges au signataire de ces lignes*, en présence de M. Lang, son ancien ami, lorsqu'il alla lui soumettre ses observations et lui demander également son avis.

» C'est ainsi qu'il faut écrire l'histoire, M. Naudin, parce qu'elle est conforme à la vérité. » A. DELELUZE. »

Après les fêtes de Roubaix

A l'animation extraordinaire des journées du dimanche et du lundi a succédé un calme relatif.

Notre ville cependant n'avait pas encore repris, mardi, sa physionomie accoutumée. La proclamation des récompenses qui s'est continuée hier pendant toute la journée avait retenu à Roubaix un grand nombre de sociétés dont les membres ont profité de leur séjour pour visiter plusieurs établissements industriels de notre cité.

Pendant l'après-midi les promeneurs étaient nombreux et les rues présentaient encore une certaine animation. Dans la soirée beaucoup de gymnastes ont quitté la ville.

Des légions d'ouvriers ont commencé à enlever les décorations et le matériel qui avait servi aux illuminations.

Les drapeaux et les orifiammes ont déjà à peu près disparu des édifices publics et des maisons particulières.

Bref, Roubaix a eu ce moment l'aspect ordinaire des lendemains de fête.

La proclamation et la distribution des récompenses

Mardi matin a continué au Manège la distribution des récompenses aux sociétés ayant pris part à la Fête fédérale.

Le jury était présidé par M. Libouton, assisté de M. Dupont, secrétaire de la 5e commission.

Cette cérémonie a pris fin seulement à deux heures de l'après-midi.

Voici la liste des prix proclamés hier :

Concours d'Associations

Division supérieure. — 1er prix, Arrondissement de Lille.

1re Division. — 1er prix, Association du Rhône; 2e, Association de l'Aisne.

2e Division. — 1er prix, Association du département d'Alger; 2e, Fédération Belge.

Prix spécial. — Fédération des Deux Charentes.

Concours de Pupilles. — Français

1re Division. — 1er prix, la Patriote, de Croix; 2e, la Tourquennoise, de Tourcoing; 3e, Pro Patria, de Douai.

2e Division. — 1er prix, la Hautmontoise, d'Hautmont; 2e, la Fourmisienne, de Fourmies; 3e, l'Alerte, du Cateau; 4e, l'Espérance, d'Hautbourdin; 5e, la Douaisienne, de Douai; 6e, les Compatriotes d'Houplines.

Concours de pupilles. — Etrangers

1re Division. — 1er prix, Geluk in t'Werk, de Gand; 2e, la Populaire, de Gand.

2e Division. — 1er prix, Van Crombrugghes Genooschap, de Gand; 2e, L'Athoise, Ath.

Concours de mouvements d'ensemble spéciaux pour pupilles

1er prix, La Hautmontoise, Hautmont; 2e, La Fourmisienne, Fourmies; 3e, La Patriote, Croix; Van Crombrugghes Genooschap, Gand; Geluk in t'Werk, Gand; L'Athoise, Ath.

Concours de productions spéciales pour pupilles

1er Groupe, Garçons. — 1er prix, La Patriote, Croix; 2e, La Douaisienne, Douai; 3e, L'Union Tourquennoise; Tourcoing.

2e Groupe, Filles. — 1er prix, L'Alliance, Ath; 2e L'Athoise, Ath.

Concours de marche et courses en sections

1er Groupe. — 1er prix, La Patriote Limousine; 2e L'Espérance, de Charleville; 3e L'Alsacienne-Lorraine, de Paris; 4e En Avant, de Paris; 5e L'Avenir, de Wignehies; 6e, La Revanche, de Saint-Ouen; 7e, La Gironde, de Bordeaux; 8e, Les Dévoués, de Quièvrain; 9e, L'Alsacienne-Lorraine, d'Elbeuf; 10e, Pro Patria, Libourne; 11e, La Macérienne, de Mézières; 12e, La Patriote, de Croix; 13e, L'Hirsonnaise, de Hirson; 14e, L'Union de Charenton, St-Maurice; 15e, Les Volontaires, de Bordeaux; 16e, La Revanche, de Lille; 17e, La Fourmisienne, de Fourmies; 18e La Française, de Paris; 19e, L'Anizienne; 20e, L'Espérance, d'Haubourdin; 21e, La Fraternelle, Argenteuil.

2e groupe. — 1er prix, l'Active, de Caudry; 2e, l'Intégrante, de Liège; 3e, la Noyonnaise, Noyon; 4e, la Bergeracoise, Bergerac; 5e, la Bildéenne, Bilda; 6e, Ledeberg-lez-Gand; 7e, la Santone, Saintes; 8e, la Gauloise, Tunis; 9e les Sans-Souci, Paris.

Concours de tir en section

1er prix, La Macérienne, Mézières; 2e, L'Abbevilloise, Abbeville; 3e, Alsace-Lorraine, Paris; 4e, Alsacienne-Lorraine, Elbeuf; 5e, La Gironde, Bordeaux; 6e, L'Ancienne, Reims; 7e, En Avant du XIVe arrondissement, Paris; 8e, La Santone, Saintes; 9e, La Gauloise, Reims; 10e, L'Avenir, Wignehies; 11e, L'Ancienne, Anizy-le-Château; 12e, Les Enfants de Talence; 13e, La Stéphanoise, Saint-Etienne; 14e, La Dunkerquoise, Dunkerque; 15e, L'Espérance, Charleville.

Concours de natation en section

1er prix, La Lilloise, de Lille; 2e, La Pacifique, de Guise; 3e, L'Espérance, de Lille; 4e, La Revanche, de Lille; 5e, La Bastidienne, de Bordeaux; 6e, La Française, de Paris; 7e, L'Alsace-Lorraine, de Paris; 8e, La Bergeracoise; 9e, La Macérienne, de Mézières; 10e, L'Avenir Haubourdinois, d'Haubourdin; 11e, La Patriote, de Croix.

Concours individuel de natation

1er prix, Leuilleux Georges, 2e, Librocquoy Napoléon; 3e, Martin Louis; 4e, Montaigne Emile; 5e, Brisebros; 6e, Lengiet Alfred; 7e, Dulailly Lucien; 8e, Oudinet Maurice; 9e, Pommier Gustave; 10e, Poulitoux; 11e, Duchemin Achille; 12e, Grandjean; 13e, Delcux Désiré; 15e, Etienne Jules; 15e, Segard Fernand; 16e, Franck Charles; 17e, Griette Louis; 18e, Huan Albert.

Concours individuel de saut à la perche

1er prix, Schmidt, de la Comtoise, de Besançon; 2e, Cornol, de la Cambrésienne, de Cambrai; 3e, Eucheuberger, de la Société suisse, de Paris; 4e Rieser, de la Société suisse, de Paris; 5e, Flaming, de la Populaire, de Gand; 6e, Tschumi, de la Société suisse, de Paris; 7e, Stalder, de la Société suisse, de Paris; 8e, Lanno, de la Populaire, de Gand; 9e Scheidler, de la Société suisse, de Paris; 10e, Vanderbauwède, de Roubaix; 11e, Lecomte, de Roubaix; 12e, Mys, de Gand; 13e, Monvoisin; 14e, Poidevin, de la Bastidienne, Bordeaux; 15e, Honore, de la Patriote, de Croix; 16e, Duburcq, de la Roubaisienne; 17e, Montigny, de la Société d'Arras; 18e Griette, de l'Alsacienne-Lorraine, Paris; 19e Vancraynest, de l'Ancienne, de Roubaix; 20e, Debarinck, de Geluk in t'Werk, Gand; 21e, Vanholande, de la Patriote, de Croix, 22e Braun, de Geluk in t'Werk, Gand; 23e, Wedlieider; 24e, Gaillet, de la Roubaisienne, de Roubaix, assez bien.

Concours individuel de tir

1re catégorie, adultes. — 1er prix, Beaufoilst Henri, La Macérienne; 2e, Pédurand Gaston, La Gironde; 3e Grandjean Louis, La Macérienne; 4e, Coudray Eugène, Alsace-Lorraine; 5e, Halter Emile, Alsacienne-Lorraine; 6e, Joannys, Les Patriotes Bordelais; 7e, Swartz Léon, La Pacifique; 8e, Delaplace Paul, La Pacifique; 9e, Chartogne Camille, La Macérienne; 10e, Casseux Eugène, La Fraternelle; 11e, Dauris Fernand, La Gironde; 12e, Chevalier Joseph, L'Avenir; 13e, Bagnières Henri, La Bilédéenne; 14e, Barbier Eugène, L'Abbevilloise; 15e, Léger, Les Enfants de Talence; 16e, Fortin Armand, La Maubeugeoise; 17e, Lanusse Maurice, La Gironde.

2e catégorie, vétérans. — 1er prix, Carpentier Fernand, L'Abbevilloise; 2e, Roux Clément, La Française; 3e, Joncoux Gabriel, L'Abbevilloise; 4e, Cappelle Emile, L'Avenir; 5e, Lefebvre Albert, L'Alsacienne-Lorraine; 6e, Bénabent Jean, La Bastidienne; 7e, Rouyer Louis, L'Anizienne; 8e, Morin Gaston, L'Alsace-Lorraine; 9e, Munier Alfred, En Avant; 10e, Postal Eugène, L'Ancienne; 11e, Pieravaux A., La Gauloise; 12e, Doublemart, La Gauloise; 13e, Lesaout, La Santone; 14e, Langlois Ernest, La Noyonnaise; 15e, Chalaye, La Stéphanoise; 16e, Deloche Ernest, L'Espérance; 17e, Chapron Ludovic, Alsace-Lorraine; 18e, Saunier Eugène, L'Espérance; 19e, Blanpain A., L'Ancienne; 20e, Bonting Gustave, La Populaire.

3e catégorie, Membres associés de l'Union. — 1er prix, Boyer Louis, Anizy-le-Château; 2e, Morin Gaston, Paris; 3e, Labadie Jean, Bordeaux; 4e, Combrouze G., Saint-Emilion; 5e, Delorme Antoine, Charlieux; 6e, Bernat Elie, Bordeaux; 7e Bénabent Jean, Bordeaux; 8e, Cazier Hippolyte, Creil; 9e, Talichet, Chateauroux; 10e, Chapron Ludovic, Paris; 11e, Chapron Ernest, Paris; 12e, Dubourg Francis, Paris; 13e, Zuzans Pascal, Bordeaux; 14e, Teignac Isidore, Libourne; 15e, Fritel Louis, Charlieu; 16e, Signolle, Argenteuil; 17e, Capitaine Mège, Lyon; 18e, Dufourlaclen Aimé, Caudry.

Championnat. — 1er prix, Pédurand Gaston, de la Gironde, Bordeaux; 2e, Joncoux Gabriel, de l'Abbevilloise, Abbeville, 3e, Roux Clément, de la Française, Paris.

Résultats du concours individuel. — Français

Prix couronnés. — 1er prix, Schmid Victor, la Comtoise; 2e, Buttin Marius, la Française; 3e, Kuppel Armand, la Vaillante; 4e, Ravoux Fernand, la Cambrésienne; 5e, Faveur Hippolyte, Union Tourquennoise; 6e, Pratviel Henri, la Bastidienne; 7e, Piesvaux Edouard, la Gauloise; 8e, Leleu Charles, l'Ancienne; 9e, Damanet Lucien, la Hautmontoise; 10e, Lapalu Claudius, Touristes Lyonnais; 11e Vandenbogaerd Henri, Jeunesse du Blanc-Seau; 12e, Monteil Albert, les Volontaires; 13e, Wattez Charles, la Gauloise; 14e, Sandras Gustave, la Patriote; 15e, Lavielle Pierre, les Girondins; 16e, Veecheider Paul, la Bastidienne; 17e, Chabert Louis, la Stéphanoise; 18e, Vanderbauwède, la Renaissance; 19e, Petiot Joannès, la Stéphanoise; 20e, Martinez Joseph, l'Oranaise.

21e prix, Dejaeghere Georges, Jeunesse du Blanc Seau; 22e, Maillard Léon, la Hautmontoise; 23e, Portevin Georges, La Bastidienne; 24e, Brunet Arthur, Alsace-Lorraine; 25e, Ventura Maximilien, l'Oranaise.

Prix non couronnés. — 26e prix, Lambrechts, Touristes Lyonnais; 27e, Moreno Joseph, Girondins de Bordeaux; 28e, Ravoux Dominique, La Cambrésienne; 29e, Castiglioni Joseph, l'Oranaise; 30e, Béracq Henri, l'Active; 31e, Deramaix Léonard, La Patriote; 32e, Sudre Joseph, La Française; 33e, Pochard Jules, société d'Arras; 34e, Dubois Georges, la Hautmontoise; 35e, Vaucher Louis, la Comtoise; 36e, Wuillemier Albert, la Lonloise; 37e, Delbourg Victor, la Bastidienne; 38e, Hutin Charles, la Cambrésienne; 39e, Boghaert Paul, Jeunesse du Blanc-Seau; 40e, Cupillard Arthur, la Comtoise; 41e, Montigny, F., société d'Arras; 42e, Lammens Gustave, la Renaissance; 43e, Honoré Jonathan, La Patriote; 44e, Lemaire Victor, la Maubeugeoise; 45e, Castiglioni François, l'Oranaise; 46e, Jondreville Emile, La Gauloise; 47e, Gillé Paul, Eclair de Lyon; 48, Gaillone Paul, la Stéphanoise; 49e, Broux Gaston, la Jeunesse lilloise; 50e, Bouhard J.-B., l'Alsace-Lorraine.

51e prix, Créteur Ernest, Patriote de Croix; 52e, Beulque Paul, Union tourquennoise; 53e, Gaudier L., la Vaillante, de Clichy; 54e, Buisset Désiré, Hautmontoise; 55e, Cauche Gaston, la Vaillante de Clichy; 56e, Jardinier Olivier, Union de Charenton-Saint-Maurice; 57e, Rousseau Edmond, Alerte du Cateau; 58e, Lecoutre Arthur, Union tourquennoise; 59e, Dubucq Camille, Vieux Lille; 60e, Eloire Edouard, Gauloise de Reims; 61e, Margée Jules, Patriote de Croix; 62e, Delhaye Jean-Baptiste, Jeunesse du Blanc-Seau; 63e, Biero Alphonse, Comtoise; 64e, Romoli René, la Patriote d'Alger; 65e, Ferrer Pierre, la Bildéenne; 66e, Simon Charles, Jeunesse du Blanc-Seau; 67e, Vaysse Ernest, Oranaise; 68e, Bricout François, l'Active; 69e, Béchade Pierre, Patriote limousine; 70e, Decarpigny Fernand, la Cambrésienne; 71e, Brasson Emile, Club de Mustapha; 72e, Chollet Jean-Claude, Eclair; 73e, Reynaud Séraphin, la Bildéenne; 74e, Kleiner Victor, la Gauloise de Reims; 75e, Gonnet Joannis, la Stéphanoise; 76e, Pollet, Arras; 77e, Perret Victor, la Vaillante; 78e, Sirabry Henri, la Cambrésienne; 79e, Boital Jean, Française; 80e, Rousseau Gaston, Hautmontoise.

81e prix, Leclercq Edouard, Cambrésienne; 82e, Bousinière Louis, id.; 83e, Sintès Laurent, Club gymnastique; 84e, Gilbert Joseph, Française; 85e, Moyard Raymond, Oranaise; 86e, Looten Louis, La Patriote; 87e, Marco Henri, Club gymnastique; 88e, Chagnon François, Avenir de Lyon; 89e, Sauvage Gaston, La Hautmontoise; 90e, Delaplace Ernest, id.; 91e, Richard Emile, Oranaise; 92e, Dubucq Arthur, Avenir du Vieux-Lille; 93e, Vandewiele Oscar, La Patriote; 94e, Besseyrias Louis, Touristes lyonnais; 95e, Joubert Paul, Alsace-Lorraine; 96e, Iltis Joseph, Gauloise; 97e, Gaumond Pétrus, Stéphanoise; 98e, Luciani Joseph, La Patriote; 99e, Harmand Edouard, Soissonnaise; 100e, Swyngedauw Jules, La Patriote.

Concours individuel artistique local

1er prix Vandeputte Alfred, couronné; 2e, Lestienne Joseph, couronné; 3e, Hennebicq Léon, couronné; 4e, Gaillet Henri; 5e, Cumin Léon; 6e, Dens Charles; 7e, Hobr Salomon; 8e, Duburcq Gaston; 9e, Lecomte Albert; 10e, Letirand Georges; 11e, Vergin Henri; 12e, Demuynck Alfred; 13e, Manche Alphonse; 14e, Ghysels Félix; 15e, Bettremieux Henri; 16e, Coopman Camille; 17e, Beausire Henri; 18e, Farcy Léon; 19e, Roger Désiré; 20e, Demey Henri.

Concours individuel artistique étranger

1er prix, Favart Arthur, St-Gilles, couronné; 2e, Stalter Fritz, Paris; 3e, Ryser Emile, Paris; 4e, Schadler Ernest, Paris; 5e, Kaufmann Théophile, Paris; 6e, Bibagnac, Paris; 7e, Dopoorter R., Gand; 9e, Austraete Jules, St-Gilles; 9e, Vanden Avondt Paul, Gand; 10e, Colson F., Gand; 11e, Kielemos, Gand; 12e, Hebbelinck Edouard, Gand; 13e, Vanlaecke, Gand; 14e et 15e évêque, Maurobel, Bauwens Ed., Gand; 16e, Rondol Oscar, Mons; 17e, Decuyper Jules, Gand; 18e, Verghote Adolphe, Gand; 19e, Delbecq Auguste, Gand; 20e, Wilmet, St-Gilles.

Concours individuel de jeux olympiques

1er prix, Sacone, Oran; 2e, Lupisgich, Oran; 3e, Meyer, Suisse, Paris; 4e, Salzmann, Paris; 5e, Heusser, Paris; 6e, Maton, Croix; 7e, Gendre, Oran; 8e Hobr Salomon, Roubaisienne; 9e, Zuber Otto, Suisse, Paris; 10e, Thiéry Fidèle, Avenir Haubourdinoise; 11e, Rousseaux Edmond, Alerte, Le Cateau; 12e, Matter, Les Volontaires, Bordeaux; 13e, Ursprung G., Suisse, Paris; 14e, Vancraynest J.-B., Ancienne, Roubaix; 15e, Tschumé, Suisse, Paris; 16e, Wirth Godefroid, Suisse, Paris; 17e, Machels, Etoile, Verviers; 18e, Moreau, En Avant, Paris; 19e, Robert Walter, Suisse, Paris; 20e, Longuevergne Léon, Société d'Arras.

21e prix, Delcamp Charles, Croix; 22e, Voelckel Eugène, Union de Charenton-Saint-Maurice; 23e, Hassez Gustave, Croix; 24e, Carigiet Basile, Suisse-Paris; 25e, Boghaert, Jeunesse du Blanc-Seau; 26e, Delcamp Louis, Croix; 27e, Georgin, Ancienne, Reims; 28e, Dufour Gabriel, Mustapha; 29e, Vandewiele, Croix; 30e, Evrard Louis, La Roubaisienne; 31e, Hurliman Otto, Suisse, Paris; 32e, Zarn, Suisse, Paris; 33e, Dausque François, Arras; 34e, Kopp, Fourmies; 35e, Dooms Adolphe, Populaire, Gand; 36e, Cornolle, Cambrai; 37e, Adin, Gauloise, Reims; 38e, Corne, Croix; 39e, Boulliez, Mons; 40e, Lhuillier, Sport Nancéien.

Le Brevet de l'Union décerné à un Roubaisien

On peut lire dans la liste des récompenses publiée ci-dessus, que le premier prix du Brevet de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France a été décerné à M. Alfred Vandeputte, membre de la *Roubaisienne*.

M. Vandeputte a obtenu 49 points avec la note très bien. Le gymnaste qui a remporté le second prix a obtenu 42 points 5.

D'après la résolution prise par le 48e congrès de gymnastique, tenu samedi à l'Hippodrome, notre concitoyen fait de droit partie du groupe des sept lauréats désignés pour représenter l'Union à la Fête fédérale suisse.

Ce succès fait honneur à la fois à M. Vandeputte et à l'excellente société la *Roubaisienne*.

Une excursion à l'exposition de Bruxelles

Nous recevons la dépêche suivante d'un correspondant particulier :

« Bruxelles, 8 juin. — Les excursionnistes gymnastes de Roubaix, conduits par MM. Lempire et Natalis, ont été reçus à la gare, à midi, par de nombreuses délégations, ayant à leur tête MM. Martin, président du comité organisateur de la fête fédérale belge; Cuperus, président de la Fédération belge. La réception a été enthousiaste.

Sur le parcours, de la gare au local du gymnase civil, la population a fait aux gymnastes le plus chaleureux accueil. Des cris de : Vive la France! ont été poussés par des centaines de voix.

L'Harmonie communale avait prêté son concours à la fête et précédait les délégués.

Une lettre de M. Decœck

L'*Egalité* publie une lettre que M. le commandant Despatures, président du Comité d'organisation, a fait parvenir, dimanche soir, à M. Decœck, vice-président du même Comité, adjoint au maire de Roubaix, ainsi que la réponse de ce dernier. Nous reproduisons ces deux documents à titre d'information.

Voici la lettre du commandant Despatures :

« Roubaix, 6 juin 1897.

» Monsieur le vice-président,

» J'ai l'honneur de vous informer que le président, les vice-présidents et le secrétaire général du Comité d'organisation iront attendre M. le ministre de la marine à son arrivée à la gare de Roubaix, demain lundi 7 juin, à midi 47.

» Je vous prie de vouloir bien être exact au rendez-vous, pour ce qui vous concerne.

» Aucune réception ne devant avoir lieu à la gare, la présentation du Comité se fera sur le terrain de la fête, à 3 heures.

» Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

» *Le Président du Comité d'organisation,*

» Le commandant V. DESPATURES. »

Voici la réponse de M. Decœck :

« Roubaix, le 7 juin.

Monsieur le Président du Comité d'organisation de la 23e fête fédérale de Gymnastique,

» Monsieur le Président,

» Devant l'attitude incorrecte, — pour ne pas dire plus, — du gouvernement de la République vis-à-vis des représentants de la ville de Roubaix, je medois à moi-même et à la vaillante cité roubaisienne, dont j'ai l'honneur d'être un des élus, de m'abstenir de participer, en ma qualité de vice-président du Comité d'organisation à la réception — en gare — de Monsieur le Ministre de la Marine, à laquelle vous m'avez convié par lettre, en date d'hier 6 juin.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» DE COEK Charles, adjoint au Maire,

» Vice-président du Comité d'organisation. »

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

La fête de l'Omnium Roubaisien du 13 juin et dont annoncerons prochainement le programme détaillé va présenter cette année un intérêt tout spécial grâce à un match qui ouvrira la fête et qui va mettre en ligne les meilleurs coureurs de l'Association Vélocipédique du Nord avec les meilleurs de l'Omnium.

La lutte, suivant les prévisions, sera acharnée et l'imprévu du résultat donnera un charme particulier à cette course sensationnelle.

Le public tiendra certainement à encourager par ses applaudissements les efforts de ses jeunes concitoyens pour soutenir sur la piste comme d'autres se sont chargés de le faire dans ces exercices différents la réputation fameuse de Roubaix et de Tourcoing en tant que villes sportives par excellence.

La course Tourcoing-Béthune. — Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la grande course Tourcoing-Béthune et retour, organisée par l'*Union vélocipédique tourquennoise* sous les auspices de la Municipalité, et l'on se rappelle aussi le succès obtenu l'an dernier par une fête de ce genre que le temps n'avait cependant pas favorisée.

Cette année, le comité d'organisation a choisi la date du 11 juillet pour cette épreuve sur route où vont se rencontrer des coureurs de premier ordre et grâce aux libéralités de l'administration qui a alloué un subside de 1500 francs nous savons que cette épreuve cycliste est appelée à un grand retentissement dans le monde sportif.

Les encouragements arrivent nombreux et de généreux donateurs ont tenu déjà à exprimer leurs sympathies aux organisateurs en leur destinant quelques jolis prix à joindre à ceux qu'ils avaient en réserve. A ce propos nous ne saurions trop engager ceux qui le peuvent à seconder les efforts de ces jeunes gens qui savent se gêner et faire des sacrifices personnels pour organiser une fête locale dont tous doivent profiter.

Si les dons le permettent, cette course comprendra toutes les catégories de coureurs cyclistes : 1. professionnels, 2. juniors, 3. vétérans, 4. amateurs purs. Dans ces conditions nous verrons à Tourcoing les coureurs professionnels en renom tels que Garin, vainqueur de Paris-Roubaix, et d'autres de même force, puis les amateurs purs ne courant que pour leur satisfaction personnelle et par amour du sport et auxquels ne seraient offerts en prix que des objets d'art; puis des Juniors dont le Champion de la Fédération du Nord, et des Vétérans, dont aussi le Champion du Nord.

La fête sera donc ce que la voudront les Tourquennois.

Les dons en espèces ou en objets seront reçus, Café Delvoye, Grande-Place, siége de l'*Union Vélocipédique Tourquennoise*. A. D.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La Fête Fédérale de Roubaix aurait dû être présidée par le chef de l'Etat, comme le voulait la tradition presque constante de ces vingt-trois dernières années. Il eut été assurément facile à M. Félix Faure d'aller à Saint-Quentin dimanche et de venir à Roubaix lundi. Mais comment a-t-on pu jamais espérer que le Président consentirait à se faire recevoir officiellement par une municipalité qui, aux yeux du pays tout entier, incarne le collectivisme révolutionnaire, le Guesdisme, l'Internationalisme, etc.? Nos élections de fin avril dernier devaient là-dessus lui dicter sa résolution dernière. Ce sont ces élections qui ont définitivement privé Roubaix de tous les avantages matériels qu'entraine pour une ville la visite du chef de l'Etat.

Le président de la République ne pouvant accueillir l'invitation qui lui avait été faite, le gouvernement a décidé de se faire représenter à la vingt-troisième fête fédérale par un ministre « *non politique.* » Le choix du ministre de la marine était particulièrement heureux. Mais ce ministre venait seulement pour présider la fête fédérale de gymnastique et on fit savoir à la mairie de Roubaix qu'il n'y aurait donc pas lieu à une réception municipale.

L'organe collectiviste s'en est fort indigné et il a traduit cette indignation en des articles violents contre le Gouvernement et contre le Comité d'organisation de la fête. Les cris de : « Vive Carrette! » poussés lundi, çà et là, sur le passage du landau ministériel, ont aussi exprimé le mécontentement et la déconvenue des collectivistes.

Je n'ai jamais été dans les secrets du Comité d'organisation, mais il me semble que son embarras a dû être fort grand, à propos de cette Présidence. Les sociétés de gymnastique sont habituées à avoir toujours le Président de la République, ou tout au moins un ministre comme président de leur fête fédérale. Le Comité de Roubaix remplissait un devoir de convenance envers elles comme envers le gouvernement en sollicitant la présence d'un ministre lorsque l'on connut le refus du Président. L'invitation, venant de la municipalité, n'aurait pas été acceptée: c'est tellement vrai que le Ministre délégué par ses collègues n'a pas consenti à être reçu par Elle.

A l'*Egalité*, qui feint si bien de s'en étonner, nous ne pouvons que rappeler tant de réunions publiques présidées par M. Carrette ou ses adjoints et dans lesquelles les membres du gouvernement ont été injuriés, v